



REGLEMENTS PARTICULIERS SENIORS MASCULINS

- **La PRM est composée de 11 équipes :**

IE ASPTT Chalons/Sarry, AJ Betheny, Espérance de Châlons, Eveil de Recy, ELB Witry les Reims, BC Taissy, ACC Cormontreuil, US Sézanne, Reims CB, Reims UCB, ABGR Reims.

Le championnat se fera en match aller/retour sur 20 journées du week-end du 20 septembre 2025 au week-end du 23 mai 2026.

Le premier du championnat monte en R2, en cas de refus le 2^{ème} aura la possibilité de monter en R2.

S'il existe déjà une équipe en R2 du club pouvant monter, l'accession sera refusée.

Le dernier descend en D2 si aucune descente de R2. Il y aura 1 descente en D2 par descente supplémentaire de R2.

L'avant dernier jouera un barrage contre le deuxième de D2, le vainqueur du barrage évoluera en PRM et le perdant en D2.

- **La D2M est composée de 10 équipes :**

Vitry le François, La Fertonne, Witry les Reims, Bétheny, Recy, Fismes, ASA Tinquaux\St Brice, Muizon, Taissy, Mourmelon.

Le Championnat se fera en match aller retour sur 20 journées du week end du 20 septembre 2025 au week end du 23 mai 2026.

Le premier du Championnat monte en PRM, le deuxième jouera un barrage contre l'avant dernier de PRM.

Le vainqueur évoluera en PRM et le perdant évoluera en D2.

Le dernier de D2 descend en D3, l'avant dernier jouera un barrage contre le deuxième de D3.

Le vainqueur évoluera en D2 et le perdant en D3.

- **La D3M est composée de 7 équipes :**

IE ASPTT Chalons Sarry, Espérance rémoise, RUC, Vitry le Francois, Epernay, ABGR Reims, La Fertonne plus un exempt.

Le Championnat se fera en match aller retour sur 16 journées du week end du 20 septembre 2025 au week end du 23 mai 2026.

Le premier du Championnat monte en D2, le deuxième jouera un barrage pour l'accession en D2.

RAPPEL : le statut d'entraîneur\Joueur est autorisé dans les Championnats Départementaux du Comité de la Marne.

